



E4740-Direction de l'éducation-Vie des écoles et PEDT

DELIBERATION N° D.2025.11.70 **du Conseil municipal du 13 novembre 2025**

Soutien à l'organisation de projets artistiques, culturels ou scientifiques pour les écoles publiques de Versailles. **Subvention de la Ville aux coopératives scolaires pour l'année scolaire 2025/2026.**

Date de la convocation : 6 novembre 2025

Date d'affichage : 14 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 53

Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE

Rapporteur : Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Pilar SALDIVIA, M. Michel BANCAL, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, M. Charles RODWELL, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, M. Bruno THOBOIS, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, M. Christophe CLUZEL, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnès AMABILE, M. Michel LEFEVRE, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Anne-Lise JOSSET, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Brigitte CHAUDRON, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Erik LINQUIER.

Absents excusés:

M. Emmanuel LION, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Fabien BOUGLE, Mme Corinne BEBIN, Mme Anne JACQMIN, Mme Marie BOELLE, Mme Stephanie BELNA, M. Pierre FONTAINE, M. François BILLOT DE LOCHNER.
M. Thierry DUGUET (pouvoir à M. Philippe PAIN), M. Nicolas FOUQUET (pouvoir à M. Bruno THOBOIS), Mme Muriel VAISLIC (pouvoir à Mme Martine SCHMIT), M. Wenceslas NOURRY (pouvoir à Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY), Mme Anne-France SIMON (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), Mme Ony GUERY (pouvoir à M. Christophe CLUZEL).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment L.2121-21 ;

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L.212-10 ;

Vu la Loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel qui a modifié l'article L.212-10 du Code de l'éducation ;

Vu la délibération n° D.2021.02.10 du Conseil municipal de Versailles du 4 février 2021 portant sur la reprise par la Ville des missions de la Caisse des écoles ;

Vu les demandes de subventions des écoles publiques versaillaises pour l'année 2025 ;

Vu le budget de l'exercice et les imputations budgétaires suivantes : chapitre 932 « Enseignement-Formation », article fonctionnel 93288 « Autres services annexes de l'enseignement », nature comptable 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé », service E4700 « Education – services communs » ;

Dans le cadre de son soutien annuel aux projets artistiques, culturels et scientifiques des écoles publiques de Versailles, il est proposé au Conseil municipal la répartition des subventions attribuées à ces projets pour l'année scolaire 2025/2026, telle que présentée ci-dessous, pour un montant total de 10 450 €.

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'attribuer les subventions suivantes de la ville de Versailles au bénéfice des coopératives scolaires des écoles publiques de Versailles pour l'année scolaire 2025/2026, pour un montant total de 10 450 € :

ECOLE	PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION	TOTAL
Ecole maternelle PETITS BOIS / ALBERT THIERRY	Le voyage de Jack	1 100,00 €	1 100,00 €
Ecole élémentaire CLEMENT ADER	Laser show : Cosmix	150,00 €	450,00 €
	Le rossignol et l'empereur de Chine	300,00 €	
Ecole maternelle ANTOINE RICHARD	S'exprimer à travers les contes	1 300,00 €	1 300,00 €
Ecole élémentaire CARNOT	Versailles réinventé : entre patrimoine et création architecturale imaginaire	800,00 €	800,00 €
Ecole élémentaire LES CONDAMINES	Le cirque : évolution à travers les époques	600,00 €	1 200,00 €
	Le théâtre à travers le temps	600,00 €	
Ecole élémentaire EDMOND FREMY	Conte musical autour du monde	1 200,00 €	1 200,00 €
Ecole élémentaire LULLY / VAUBAN	Garder trace, garder mémoire	700,00 €	700,00 €
Ecole maternelle RICHARD MIQUE	Voix et cœur en scène : l'Opéra pour enfants "Boucle d'Or et les 3 Ours"	1 000,00 €	1 000,00 €
Ecole maternelle VIEUX-VERSAILLES	Les scientifiques en herbe	500,00 €	500,00 €
Ecole élémentaire VILLAGE DE MONTREUIL	Quand Latone rayonne	400,00 €	400,00 €
Ecole élémentaire WAPLER	Au temps des Mousquetaires du roi	400,00 €	800,00 €
	Jack au potager	400,00 €	
Ecole élémentaire LA SOURCE	Projet avec le Conservatoire à Rayonnement Régional	1 000,00 €	1 000,00 €
			10 450,00 €

- 2) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte et tout document s'y rapportant.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 38

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 44 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 44 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.